



**COMPTE RENDU**  
**DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 21 MOHARREM 1439 (12 OCTOBRE 2017)**

\*

**I- le Ministre délégué auprès du Chef du gouvernement chargé des relations avec le Parlement et la société civile, Porte-parole du gouvernement a présenté un exposé sur l'activité parlementaire en matière de contrôle.**

**II- Le conseil a adopté les projets de décrets suivants :**

- 1. Projet de décret n° 2.17.454** modifiant et complétant le décret n° 2-12-361 du 15 chaabane 1434 (24 juin 2013) déterminant les catégories des personnels du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime – Département de la pêche maritime – habilités à rechercher et constater les infractions liées à la navigation des navires de pêche et à l'exercice de la pêche maritime.
  - 2. Projet de décret n° 2.17.567** fixant les conditions, les modalités et les critères d'octroi et de retrait de la carte professionnelle de l'artiste et la carte professionnelle des techniciens et administrateurs des œuvres artistiques.
  - 3. Projet de décret n° 2.17.436** relatif à l'octroi d'une indemnité pour heures supplémentaires au profit du personnel de l'Imprimerie Royale.
  - 4. Projet de décret n° 2.17.633** portant modification du droit d'importation applicable au blé tendre et ses dérivés.
- II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé la proposition de nomination au poste de Directeur des Ressources Humaines, du Budget et des Affaires Générales au Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle.**